



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E88541

VALABLE JUSQU'AU 12/12/2026

ÉDITÉ LE 05/01/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/04/2007

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 03/10/2024

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC NANTES 497 680 652

Siret : 497 680 652 00029

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5417643

Assurance Responsabilité Travaux :

QBE 037.0012525-S179017

Assurance Responsabilité Civile :

QBE 037.0012525-S179017

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : F.T ENERGIE

14 RUE DES POTIERS  
ZI DES DORICES  
44330 VALLET

Téléphone : 02 40 36 20 86

Fax :

Portable :

Site Internet : [www.ftenergie.fr](http://www.ftenergie.fr)

E-mail : [contact@ftenergie.fr](mailto:contact@ftenergie.fr)

Responsabilité légale :

HOLDING FT (949 972 467) / TERRIER FABIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Couvreur,Plombier)	13/12/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	24/01/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	24/01/2024
o Ventilation mécanique	13/12/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	13/12/2023
o Isolation des combles perdus	13/12/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1